



**attac
isère**

Lettre ouverte à Monsieur le Rédacteur en chef du Journal des Alpes de FR3

Monsieur le Rédacteur en chef,

Le 29 octobre dernier, nous vous avons adressé un courrier, par la Poste et par télécopie, faisant état de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devant se dérouler du 9 au 13 novembre à Doha, au Qatar.

Nous vous indiquons que cette réunion à Doha, après celle de Seattle, le « Millenium round » (fin novembre, début décembre 1999), visait à poursuivre et à accélérer le processus de libéralisation de l'économie mondiale entrepris par l'OMC. À cette occasion, nous vous indiquons que les décisions qui devaient être prises :

- Mettraient en cause l'existence même des services publics (éducation, santé, ...) à travers l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ;
- Autoriseraient l'établissement de brevets sur le vivant (plantes, gènes, ...) par l'intermédiaire de l'Accord sur les droits de propriété intellectuelle ;
- Permettraient à des biens communs de l'humanité, tel que l'eau par exemple, d'être considérés comme relevant d'une logique marchande.

Nous ajoutons alors qu'Attac-Isère souhaitait pouvoir s'exprimer dans le Journal des Alpes de FR3 afin d'informer les citoyens des enjeux considérables de cette réunion de l'OMC. Il s'agissait, pour nous, de rompre le silence médiatique, de permettre une réflexion et susciter un débat sur les enjeux économiques, leurs conséquences politiques et humaines. Sans préjuger des formes que vous pourriez retenir : interview, reportage, débat contradictoire.

En dépit de notre demande écrite, d'une relance téléphonique (le lundi 5 novembre) et d'une demande plus pressante le samedi 10 novembre (une trentaine de militants se sont présentés à votre siège vers 11 heures), nous n'avons pu obtenir de votre part une réponse écrite et argumentée justifiant votre refus de sollicitation.

Nos divers interlocuteurs ont signifié ce refus par deux types d'arguments : le Journal des Alpes de FR3 ne fait état que d'informations à caractère régional et la ligne rédactionnelle est définie à un autre niveau que celui auquel nous nous sommes adressés.

Nous nous permettons d'estimer dilatoires ces allégations.

Il nous semble que tout individu est concerné au niveau local, donc régional, par la marchandisation de l'ensemble des activités humaines, que l'OMC veut imposer à la planète entière. Cette marchandisation a des conséquences aussi bien au niveau local que national et international. Et, à ce titre, une information apparaît comme absolument nécessaire, ne serait-ce qu'en raison des menaces contre l'existence même des services publics en général et du service public d'information en particulier.

Attac-Isère, notre association, compte maintenant plus de 800 adhérents et, forte de cette représentativité, est susceptible d'informer et de participer à cet indispensable débat d'opinion, au niveau local, sur l'appropriation des activités humaines par les tenants de la marchandisation.

Étant assujettis à la redevance télévisuelle, nous sommes en droit de demander des précisions sur qui décide de la ligne rédactionnelle de FR3 Rhône-Alpes, afin de nous adresser dorénavant au bon interlocuteur, cette indication nous ayant été refusée jusqu'à maintenant.

Nous persistons à croire qu'en démocratie la diversité de l'information et son expression plurielle sur les chaînes publiques de télévision est un droit et un devoir.

Pour terminer, nous dirons notre déception de ne pas avoir obtenu de votre part une réponse circonstanciée à notre sollicitation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

À Grenoble, le 2 décembre 2001
François CHANTRAN
Président d'Attac-Isère